

# Entente de partenariat



SAISON

20      20

---

24      25

*Le*  
**Valinouët**  
CLUB DE COMPÉTITION

# Entente de partenariat

## 1 Coordonnées

### Entre (Parrain)

Nom de l'entreprise :

Adresse postale complète :

Courriel (contact et facturation) :

### Et (parrainé)

Club de Compétition Le Valinouet

CP 20044, BP Pharmacie Brunet

Chicoutimi, Qc

G7H 7S2

# Entente de partenariat (suite)

## 2 Objet du contrat

Il est convenu comme suit

\_\_\_\_\_ s'engage à parrainer le  
Club de Compétition Le Valinouët pour :

### Divan et affiche télésiège 4 places

Durée de 3 ans (550 \$ par année)

Durée de 1 an (600 \$ pour 1 an)

Frais de conception (obligatoire, première année seulement - 875 \$)

S'il s'agit d'un renouvellement, cocher ici si vous souhaitez refaire vos visuels, à vos frais.

### Affiche télésiège 4 places

Durée de 3 ans (400 \$ par année)

Durée de 1 an (400 \$ pour 1 an)

Frais de conception (obligatoire, première année seulement - 175 \$)

S'il s'agit d'un renouvellement, cocher ici si vous souhaitez refaire vos visuels, à vos frais.

### Affiche cabane chrono

Durée de 3 ans (400 \$ par année)

Durée de 1 an (400 \$ pour 1 an)

Frais de conception (obligatoire, première année seulement - 175 \$)

S'il s'agit d'un renouvellement, cocher ici si vous souhaitez refaire vos visuels, à vos frais.

### Partenaire majeur - Divans (3)

Durée de 3 ans (1500 \$ par année)

Frais de conception (obligatoire, première année seulement - 2 625 \$)

### Partenaire majeur - Passe corporative

Durée de 1 an (1750 \$ par année)

Jusqu'à deux partenaires possibles seulement.

## Entente de partenariat (suite)

### 3 Durée du contrat

À compter de la date de signature du contrat, la durée de ce contrat de parrainage est de :

Trois (3) ans

Un (1) an

### 4 Obligations

Le Club de Compétition Le Valinouët s'engage à fournir les avantages de partenariat convenus, tel que décrits dans le Plan de Commandite 2024-2025.

### 5 Termes et conditions

Le Club de Compétition Le Valinouët assure la production des éléments de visibilité via son fournisseur, et ce, après avoir reçu de la part du parrain le visuel à afficher. Le graphisme n'est pas inclus. Un gabarit sera fourni afin de respecter les exigences du fournisseur. Le visuel doit être remis **avant le 31 août 2024** afin de garantir son installation avant le début de la saison.

Le premier versement est demandé à la signature de l'entente et doit être reçu avant la production des éléments de visibilité, s'il y a lieu. S'il y a signature d'une entente de 3 ans, le paiement des années subséquentes devra être reçu avant la mise en place du divan sur les télésièges. De plus, le parrain reconnaît que si son paiement pour l'année de visibilité en cours n'est pas reçu avant la mise en place par l'équipe du Valinouët et des bénévoles, soit maximum fin octobre, le divan ne sera pas installé et son année de visibilité sera perdue.

## Entente de partenariat (suite)

### 6 Signature des parties

Les parties reconnaissent avoir lu, compris et accepté les termes et conditions du présent contrat.

---

Signature du parrain

---

Signature du parrainé

---

Nom du signataire parrain

---

Nom du signataire parrainé

---

Date

---

Date

# **Entente de partenariat (suite)**

## **Annexe - Visibilité et entente particulière**

Le parrain et le parrainé s'engagent pour les éléments de visibilité et d'activation supplémentaires suivant :